

Compte rendu de la réunion du 28 septembre 2013

- *Présents* : Jacques Bravo, Pierre Taillade, Christophe Onillon, Frédéric Clerc, Pascal Jeantet, Gilles d'Albert, Isabelle Mauguin, Laurence Pourcelot
- *Excusés* : Francis Henriot, Brigitte Henriot, Christophe Mathieu, Frédéric Jacoulet

1. Contrat enseignant

- . Le contrat de coopération libérale a été validé et signé entre Bertrand et les dirigeants du Club.
- . Il est à notifier que le forfait de 500 euros demandé à l'enseignant correspond à l'utilisation de l'électricité lors de ses cours dispensés en libéral. Pour information, cette dépense s'est élevée à 650 euros l'année dernière.
- . Concernant l'école de tennis, quelques règles ont été rappelées et sont à préciser :
 - . L'école de tennis concerne les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans.
 - . Pour les jeunes de 16 à 18 ans, un cours « jeune-compétition » de 1 heure 30 sera créé si nous parvenons à un effectif de 4. Si malheureusement nous ne pouvons assurer un cours compétition du fait d'un effectif trop faible, les jeunes devront alors prendre des cours en libéral auprès de l'enseignant. Pour cette année, 1 exception afin qu'une de nos jeunes compétiteurs puissent s'entraîner dans de bonnes conditions.
 - . Pour 2013/2014, Bertrand assurera donc 23 heures 30 hebdomadaires. Les plages horaires se répartissent le lundi de 17 à 21 heures, le mardi de 18 à 21 heures, le mercredi de 10 à 12 heures et de 14 à 21 heures, le jeudi de 18 à 19h30, le vendredi de 18 à 21 heures et le samedi de 10 à 13 heures. 94 enfants sont inscrits sur 18 groupes de niveau. 30 séances seront dispensées sur l'année.

2. Nombre d'adhérents :

- A l'heure actuelle, 180 adhésions effectives.
- Le bureau décide d'ouvrir les inscriptions aux personnes hors du canton, Jacques Bravo prendra la décision au cas par cas.
- Le bureau rappelle (message sur le site) : « après le premier week end d'octobre, la licence des anciens adhérents ne sera forcément reconduite au vu du nombre important de demandes qui nous parviennent ». Les retardataires doivent donc s'inscrire très rapidement !

3. Contrat Babolat

- Le contrat est renouvelé, Bertrand utilise des balles Roland Garros pour ses cours en libéral.

4. Tournoi homme

- Belle organisation et belle participation (merci à Fred et Pierre pour leur investissement)
- Le bilan financier est déficitaire, la vigilance devra être accrue concernant la récupération régulière de l'argent liquide. Il sera nécessaire à l'avenir de faire deux caisses séparées (inscriptions et boissons).

5. Paiement en ligne

- Il sera fonctionnel dans quelques jours (pour la lumière dans un premier temps).

6. Crédit Lumière

- Le crédit lumière est passé à 1,20 euro l'heure (et par joueur) depuis octobre, cela devait se faire en janvier 2013 mais des contraintes techniques ont retardé son application.

7. Chèques sport

- Gilles se renseigne sur la faisabilité.

Assemblée Générale : le samedi 23 novembre à 10 heures à la salle des associations de François (pour le bureau : rdv à 9 heures)

Permanences : 5 octobre : Jacques

12 octobre : Pierre et Laurence

19 octobre : Fred et Gilles